Le croyant est le miroir de son frère croyant.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Le croyant est le miroir de son frère croyant. »
[Sa chaîne de transmission est bonne] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud]

Ce hadith renferme une description admirable ainsi qu'une comparaison très significative de la part du Prophète qui explique la position du croyant vis-à-vis de son frère croyant et délimite sa responsabilité envers lui. Le croyant oriente son frère vers les meilleures vertus morales et les nobles caractères afin qu'il s'en pare. Il l'alerte à propos des vils caractères afin qu'il les évite et s'en écarte. Il est donc semblable à un miroir limpide, dans lequel il se voit tel qu'il est. Ce hadith nous apprend qu'il est obligatoire de conseiller le croyant. Ainsi, lorsque l'on apprend ou découvre certains des défauts de son frère ou certaines de ses erreurs, on lui en fait la remarque et on l'invite à se corriger. Néanmoins, cela doit être fait en privé et en tête à tête car conseiller quelqu'un au su et vu de tous c'est le dévoiler et l'humilier.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5494